

**Assemblée
Générale
Annuelle
Mixte
du 28 juin 2017**

Sommaire

Rapport de gestion : p. 3

Rapport du Conseil
de Surveillance : p. 10

Programme de rachat : p. 11

Rapports des
commissaires aux comptes : p. 12

Résolutions : p. 14

Comptes sociaux : p. 16

I D S U D

RAPPORT

ANNUEL

2016

DOCUMENT

PREPARATOIRE

IDSUD S.A.

Siège Social :
36, rue de Penthièvre
75008 Paris

Siège administratif
3, place du Général de Gaulle
13001 Marseille
Téléphone : 04 91 13 09 00
Télécopie : 04 91 13 09 09

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 10 000 000 €
RCS Paris 057 804 783 B

Conseil de Surveillance

Marie-Thérèse Luciani
Présidente du Conseil

Laurent Deydier
Membre du Conseil

Bernard Digoit
Membre du Conseil

Philippe Klein
Membre du Conseil

Directoire

Jérémie Luciani
Président du Directoire

Christine Nivière
Membre du Directoire

Stéphane Pieri
Membre du Directoire

Commissaires aux Comptes

Fidécompta : *titulaire*

Marc-Olivier Bertot : *titulaire*

Fidarex : *suppléant*

S&W Associés: *suppléant*

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Conformément à la loi et à vos statuts, nous vous avons réunis, en assemblée générale annuelle, pour vous rendre compte de la gestion effectuée au cours de l'exercice 2016, soumettre à votre approbation les comptes sociaux et l'affectation du résultat de l'exercice.

L'ensemble des documents sociaux, comptes, rapports et annexes vous a été transmis et soumis à votre attention dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'indice CAC40 clôture l'année à 4 862 points, en progression de 4,86 %.

Chiffres Clés :

en euros	2015	2016	%
Résultat social de l'exercice	595 490	2 465 702	NS
Produits des activités courantes (*)	4 695 755	7 260 189	55 %

Le présent rapport permet d'apporter un éclairage supplémentaire et détaillé sur les résultats annuels.

La société IDSUD réaffirme sa stratégie développée en 2016, visant à créer ou renforcer des pôles d'activités hors la Française des Jeux :

- consolidation et renforcement des activités commerciales historiques que sont le change manuel et le voyage,
- développement d'activités dans les énergies renouvelables (tant à l'international que sur le territoire domestique),
- valorisation de son portefeuille de participations minoritaires ou de capital développement.

Les résultats obtenus en 2016 permettent à votre Conseil de Surveillance et à votre Directoire de proposer à l'Assemblée la distribution d'un dividende de 0,60 euros par action, soit un montant global de 539 K€.

En approuvant notre gestion par votre vote des résolutions, vous renouvelerez votre confiance et apporterez ainsi votre soutien à la stratégie mise en place par l'équipe dirigeante.

(*) voir définition des produits des activités courantes en page 8

Activité en 2016

1°) LE CHANGE (or et devises)

Le dollar a enregistré sa quatrième année consécutive de hausse face à un panier de référence composé d'autres grandes devises. L'indice du dollar, qui mesure l'évolution du billet vert face à six autres grandes monnaies, a progressé de 3,8 % sur l'ensemble de 2016. La hausse a dépassé 7 % sur le seul quatrième trimestre.

La devise américaine a enregistré sur 2016 une première baisse annuelle de 3 % face au yen, en cinq ans.

L'euro a perdu 3,2 %, c'est sa troisième baisse annuelle.

La grande perdante de 2016 reste évidemment la livre sterling qui a chuté de 16,4 % face au dollar, la plus mauvaise performance depuis 2008.

Dans ce contexte économique et politique incertain, les produits de l'activité de change manuel sont à 634 K€ à fin 2016 contre 701 K€ à fin 2015, en régression de 9,5 %.

Les produits de l'activité sur l'or et les métaux précieux sont en hausse de 26 %, passant à 161 K€ en 2016 contre 128 K€ en 2015.

2) IDSUD Voyages

Selon le baromètre Les Entreprises du Voyage/Atout France, l'année 2016 est marquée par un recul global des ventes. Les départs affichent une diminution de 5,3 % en nombre de passagers.

Les réservations à fin novembre 2016 augmentent de 27 % sur le long-courrier et de 8,4 % sur le moyen-courrier en comparaison de la même période en 2015, ce qui s'explique en grande partie par le niveau faible des réservations en novembre 2015, suite aux attentats de Paris.

Dans ce contexte, le volume d'affaires d'IDSUD Voyages pour 2016 est de 3 millions d'euros contre 2,8 millions d'euros en 2015. La société IDSUD Voyages enregistre une progression de 10 % de son chiffre d'affaires qui est de 442 K€ à fin 2016 contre 401 K€ à fin 2015. Le résultat net de la société est de 19 K€ à fin 2016 contre 11 K€ à fin 2015.

La société IDSUD Voyages a pris le contrôle d'une société en difficulté dont la clientèle orientée entreprises est complémentaire de la sienne, le volume d'affaires de cette société est de 7 millions d'euros en 2016.

Par ailleurs IDSUD Voyages a créé une filiale à New York afin de disposer d'une plate-forme technologique business disponible en 24h/24.

Ces investissements ont été financés par une augmentation de capital de 650 K€ et un abandon de créances de 785 K€. Par ailleurs IDSUD Voyages a été transformée en SAS au capital de 1 000 000 d'euros dont IDSUD détient 99,65 %.

3) IDSUD Energies

IDSUD Energies possède au travers de ses technologies, brevets et marques, partenariats majeurs, les trois piliers clés qui en font aujourd'hui un acteur crédible et performant de la production, du stockage et de la distribution d'énergies renouvelables.

Le centre de recherche développement énergétique est situé à Marseille.

Le centre d'ingénierie a en charge la veille technologique, le développement des technologies commercialisées, l'étude et la validation techniques et économiques des offres commerciales au travers des différentes filiales et métiers du groupe, ainsi que la formation des techniciens SAV.

La société possède en site portuaire une base technique et logistique qui répond au standard « Supply-Chain » internationaux afin de garantir un approvisionnement et une réactivité optimale sur tous les marchés traités.

L'exercice 2016 marque la concrétisation de trois années d'investissements, de développement technique, industriel et commercial.

Depuis janvier 2016, un contrat majeur de partenariat et de distribution a été conclu entre IDSUD Energies et le groupe chinois KEHUA TECH, un des leaders dans le secteur des systèmes UPS. Cette alliance entre les deux sociétés permet à la société IDSUD Energies de s'inscrire en tant qu'acteur de premier plan dans le domaine des énergies renouvelables.

La société IDSUD Energies a conclu d'autres contrats de partenariats et de distribution avec des sociétés européennes et également nationales.

IDSUD Energies s'est structurée en vue des contrats signés en créant des filiales à l'étranger :

- * au Maroc pour assurer le développement commercial sur le continent africain, assurer la gestion et la mise en œuvre des marchés et contrats commerciaux signés au Royaume du Maroc, cette filiale IDSUD Energies Afrique SARL est détenue à 100% par IDSUD Energies France ;

- * à Hong Kong, la filiale IDSUD Energy Asia Pacific Limited se veut être une centrale d'achat auprès de nos partenaires chinois au profit de la maison mère et des filiales du groupe, sous l'égide des « Common Law » règle de droit applicable à Hong Kong ;

- * à Singapour, créée en janvier 2017, la société IDSUD Energy Singapore PTE.LTD a pour objet d'assurer la présence physique, la gestion et le suivi des contrats conclus avec le gouvernement indonésien. Singapour assure une présence dans un environnement économique et financier stable et sécurisé, permettant à notre groupe de bénéficier des accords d'échanges commerciaux régionaux.

IDSUD Energies a contractualisé fin 2016 des marchés significatifs à l'export et a renforcé ses capacités tant en R&D et en commercial. Elle a également en attente de réalisation un carnet de commandes avec des partenaires français opérant dans le secteur des énergies renouvelables.

La participation de la SAS IDSUD Energies a été portée à 3,2 millions d'euros pour 100 % du capital.

Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 1 919 K€ principalement à la production de services d'étude et d'ingénierie au profit des filiales contractantes et en charge de la réalisation des différents contrats clients.

Au 31 décembre 2016, le compte courant de la société est de 1,3 millions d'euros.

4) LES AUTRES PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

La valeur nette comptable des filiales et participations a progressé dans les comptes de la société de 1 850 K€, correspondant aux investissements dans les deux filiales précitées.

La société n'a pris aucune autre participation.

RAPPORT de GESTION

Nous portons à votre connaissance les principales indications d'activité de nos autres participations pour l'exercice 2016.

Par ailleurs le montant des provisions antérieurement constituées pour l'ensemble des filiales reste inchangé au 31 décembre 2016 à 1 579 K€.

a) IDEXIUM

Les SARL IDEXIUM en France et Fès Développement au Maroc poursuivent l'objectif de la réalisation des actifs détenus par la société MAR, filiale d'Idexium.

b) IDGAMES France

Les opérations de liquidation se poursuivent, cette société n'ayant aucune activité.

5) PARTICIPATIONS MINORITAIRES ET CAPITAL DEVELOPPEMENT

Investissements de l'année

Au cours de l'exercice 2016, aucun nouvel investissement n'a été réalisé dans ce secteur.

Désinvestissements de l'année

Notre société a constaté la sortie de la société AQUILA (ex A&Co Design), antérieurement provisionnée, en dégageant un plus-value de 6 K€.

La société continue d'étudier les sociétés en portefeuille arrivant à maturité pour d'éventuelles sorties.

Composition du portefeuille au 31 décembre 2016

Les principales participations du capital développement sont détaillées en annexes pour un montant brut des immobilisations financières de 2 601 K€. Une provision complémentaire de 125 K€ a été constituée au cours de l'exercice. La valeur nette à la clôture de l'exercice est de 903 K€.

6) LA FRANÇAISE DES JEUX

La Française des Jeux a enregistré pour la huitième année consécutive, une croissance de ses ventes de 4,6 % à plus de 14 milliards d'euros en 2016.

Cette progression est une véritable performance elle ne se retrouve pas chez les autres opérateurs de jeux de hasard.

L'activité paris sportif s'est révélée très porteuse l'année dernière, en croissance de 11 %, grâce à l'organisation de l'Euro en France et aux Jeux olympiques de Rio.

Les jeux de grattage ont quant à eux enregistré une croissance de 7%, grâce au renouvellement régulier de la gamme.

Actionnaire à hauteur de 2,626% du capital de la Française des Jeux, la société IDSUD a perçu un dividende particulièrement important de 6 019 K€ en 2016 contre 3 493 K€ en 2015 et 3 597 K€ en 2014. Ce dividende constitue l'essentiel de nos produits financiers et est inclus en conséquence dans les résultats soumis au taux normal de l'impôt sur les sociétés.

7°) INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS

Les investissements courants de la société se sont élevés à 122K€.

8°) LA TRESORERIE

La trésorerie s'élève à 5,2 M€ en 2016 contre 4,7 M€ en 2015.

9°) RESULTAT

En K€	2014	2015	2016
Résultat exploitation	-2 066	-2 301	-2 160
Résultat financier	3 820	3 242	5 968
Résultat courant	1 754	941	3 808
Résultat exceptionnel	-4	-346	-575
Résultat net	1 579	595	2 466
Montant de distribution proposé à l'assemblée	570	-	539
Montant en € par action	0,60	-	0,60

10°) AUTRES FAITS MARQUANTS

Notre société n'a pas connu de faits marquants cette année.

Bilan social

A la fin de l'exercice 2016, l'effectif de la société IDSUD comptait quatorze collaborateurs, huit femmes et six hommes. La société IDSUD n'emploie pas de personnes handicapées et n'est pas soumise à la contribution.

L'organisation du temps de travail est établie en fonction des services avec une plage horaire maximum de 8h30 à 18h et une ouverture de 6 jours sur 7.

Dans le cadre d'un plan d'intéressement et de son plan d'épargne, la société a pris en charge un montant de 83 K€ en 2016 contre 13 K€ en 2015.

La société a mis en place une politique de retraite complémentaire pour l'ensemble du personnel.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire de la société sont heureux de remercier ici les collaborateurs pour les efforts accomplis et leur dévouement.

Responsabilité sociétale et environnementale

Dans une volonté d'allier compétitivité économique et responsabilité sociale, la Direction Générale de l'entreprise reste soucieuse de veiller aux conditions d'hygiène et de sécurité de l'ensemble de son personnel.

Le titre et la Bourse

1) Echange de titres

	2015	2016
Nombre de titres échangés	37 191	55 181
% du capital	3,91 %	6,14 %
Volume des échanges	1,2 M€	1,7 M€
Nombre de séances boursières	256	257

2) Evolution du cours en 2016

	cours	jour
Plus haut	36,58 €	19 décembre
Plus bas	25,52 €	09 mars
Dernier cours	35,20 €	31 décembre
Cours moyen	27,40 €	
Capitalisation	31 614 K€	31 décembre

3) Rachat d'actions

Au titre du contrat de liquidité confié par la société IDSUD à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2016 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

* 2 811 actions détenues ;

* 106 K€ en espèces.

Votre Directoire a fait usage de l'autorisation d'intervenir sur le titre dans le cadre de l'animation du marché et de rachat d'actions propres pour annulation, donnée par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2016.

Bilan des opérations réalisées sur ses propres titres		
au cours de l'année 2016	Achats	Ventes
Nombre de titres	7 672	10 135
Cours moyen de la transaction	28,32 €	28,19 €
Montant	217 K€	286 K€

Au 31 décembre 2016, la société était détentrice en totalité de 6 275 actions, soit 0,70 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 194 K€.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 2 811 actions (0,31 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;

- 3 464 actions (0,39 % du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

Votre Directoire vous demande de bien vouloir adopter le nouveau programme de rachat d'actions valable jusqu'à votre assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Ce programme a fait l'objet d'un communiqué reproduit intégralement dans notre présent rapport.

Cette autorisation permettra au Directoire de se porter acquéreur de titres à un cours ne pouvant excéder 60 €.

Opération sur le capital social

Conformément aux sixième et septième résolutions de l'assemblée générale mixte du 1^{er} juin 2016, le capital de la société a été réduit de 10 000 000 d'euros à 9 450 000 euros par annulation d'actions propres et augmenter à 10 000 000 d'euros par incorporation du report à nouveau.

Au 31 décembre 2016, le capital de la société est de 10 000 000 d'euros divisé en 898 128 actions.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L 233 – 13 du Code de Commerce et en fonction des informations reçues à ce jour, nous vous communiquons ci-après l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième des droits de vote à la clôture de l'exercice :

	+de 5%	+de 10%	+de 15%	+de 20%	+de 25%	+de 33 1/3%	+de 50%	+de 66 2/3%	+de 90%	+de 95%
A fin 2016										
Famille LUCIANI							X			
La Financière Desselligny	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									
Rappel à fin 2015										
Famille LUCIANI							X			
La Financière Desselligny	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									

Les statuts de la société accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.

Dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions adopté par votre assemblée du 1^{er} juin 2016 (troisième résolution), la société détient, à ce jour, 6 275 actions soit 0,70 % du capital à un cours moyen de 30,89 €.

Par déclaration effectuée auprès de la société en date du 27 mars 2017, la société Franklin Finance, ayant son siège social à Paris, a déclaré détenir 74 214 actions au 24 mars 2017, soit 8,26 % du capital et 5,83 % des droits de vote.

Nous n'avons été informés d'aucun autre mouvement significatif ayant affecté l'actionnariat de votre société au cours de l'exercice écoulé ou lors des premiers mois de 2017.

Participation des salariés au capital

Au 31 décembre dernier, trois salariés de la société détenaient individuellement 2 582 actions IDSUD. Il n'a pas été mis en place de structures de détention collective d'actions de la société par ces salariés ; de même, ceux-ci ne détiennent aucune action frappée d'incessibilité répondant aux cas visés par l'article L.225 – 102 du Code de Commerce.

Pour satisfaire à l'obligation résultant de la loi sur l'épargne salariale, nous avons à vous soumettre une nouvelle autorisation d'éventuelles augmentations du capital qui seraient réservées aux membres du personnel de la société ou du groupe dans le cadre de plans d'actionnariat salarié. Par nature cette autorisation comporterait la suppression de votre droit préférentiel de souscription aux actions émises. Nous vous précisons cependant qu'aucun projet n'est à cet égard actuellement envisagé.

Gouvernance

A - Organisation du Directoire

1) Composition et liste des mandats

Le Directoire antérieurement composé de deux membres a accueilli un nouveau représentant. Les membres du Directoire sont, nommés pour six ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017 :

- * Monsieur Jérémie LUCIANI :
 - Président du Directoire d'IDSUD SA,
 - Directeur administratif et financier d'IDSUD SA,
 - Liquidateur amiable de la SAS IDGAMES France,
 - Président de la SAS IDSUD Voyages,
 - Gérant de la SARL IDEXIUM,
 - Président de la SAS IDSUD Energies,
 - Président de IDSUD Energy Asia Pacific Limited,
- * Madame Christine NIVIERE :
 - Membre du Directoire d'IDSUD SA,
 - Directrice Commerciale d'IDSUD SA,
 - Directrice Générale de la SAS IDSUD Voyages,
- * Monsieur Stéphane PIERI :
 - Membre du Directoire d'IDSUD SA,
 - Directeur Général de la SAS IDSUD Energies,
 - Directeur Général de IDSUD Energy Asia Pacific Limited,
 - Gérant de la SARL IDSUD Energies Afrique,
 - Président de la SAS SBP 1804.

2) Rémunération et avantages en nature

Au titre des fonctions de membres du Directoire, aucune rémunération n'est versée. En revanche, pendant la durée de leur fonction de membres du Directoire, Madame Christine NIVIERE et Monsieur Jérémie LUCIANI restent salariés de la société, leur contrat de travail existant préalablement à leur nomination.

En application de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons que les montants bruts versés par la société pour l'année 2016 s'élèvent à 230 K€ pour Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Directoire et à 96 K€ pour Madame Christine NIVIERE (y compris avantages en nature). Monsieur Jérémie LUCIANI a perçu en qualité de Président de la SAS IDSUD Energies la somme de 30 K€ pour l'année 2016, Monsieur Stéphane PIERI, en qualité de Directeur général d'IDSUD Energies la somme de 135 K€.

3) Engagements financiers en matière de retraite

Le Directoire bénéficie d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies.

4) Représentant permanent néant

B - Organisation du Conseil de Surveillance

1) Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de votre société est composé de quatre membres, une femme et trois hommes.

Dans sa séance du 22 décembre 2016, le Conseil de Surveillance a coopté Monsieur Bernard DIGOIT en qualité de membre du Conseil en remplacement de Monsieur Jérôme SPINOZA, démissionnaire. Le Conseil de Surveillance vous propose de ratifier cette nomination lors des votes de résolution pour une durée de six ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

2) Liste des mandats

Au 31 décembre 2016, la liste des membres du conseil de la société incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

- * Madame Marie-Thérèse LUCIANI :
 - Présidente du conseil d'IDSUD SA,
- * Monsieur Laurent DEYDIER :
 - Membre du conseil d'IDSUD SA,
 - Administrateur de la SICAV Hottinguer Patrimoine Europe,
 - Administrateur de la SICAV Hottinguer Patrimoine Monde,
 - Administrateur de la SGP Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée,
- * Monsieur Philippe KLEIN :
 - Membre du conseil d'IDSUD SA,
 - Gérant de la SARL Codexpro, de droit marocain,
- * Monsieur Bernard DIGOIT :
 - Membre du conseil d'IDSUD SA.

3) Rémunérations des Membres du Conseil

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du conseil versé en 2016 au titre de l'année 2015 est fixé à 80 000 €, conformément à la décision de l'assemblée générale du 05 juin 2014.

- Madame Marie-Thérèse LUCIANI	35 000 €
- Monsieur Laurent DEYDIER	15 000 €
- Monsieur Philippe KLEIN	15 000 €
- Monsieur Jérôme SPINOZA	15 000 €

Conformément à la cinquième résolution de l'assemblée du 1^{er} juin 2016, le montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2016 a été fixé à 50 000 euros.

Lors du vote des résolutions, le Conseil de Surveillance vous propose de porter à 80 000 euros, jusqu'à nouvelle décision, le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2017.

Commissariat aux Comptes

Les mandats de vos commissaires aux comptes, et de leurs suppléants, viennent aujourd'hui à expiration.

Lors du vote des résolutions, nous vous proposons de renouveler la société FIDECOMPTA en qualité de commissaire aux comptes titulaire et la société FIDAREX en qualité de suppléant pour un mandat de six exercices devant expirer à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

De plus il vous sera également proposé de nommer un nouveau commissaire aux comptes titulaire, la société B2A en qualité de commissaire aux comptes titulaire, représenté par Monsieur Marc-Olivier BERTOT, demeurant Les Gardes à Peyrolles en Provence, et Monsieur Fabrice BARRABES en qualité de suppléant, demeurant 5 quai de la Joliette à Marseille, pour un mandat de six exercices devant expirer à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Recherche et développement, brevet et licences

La société IDSUD effectue ses recherches et développements en partenariat avec ses filiales et participations.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 41 K€.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs

Conformément à l'article D.441-4, les dettes fournisseurs à la clôture des deux derniers exercices sont :

- * pour l'exercice 2015 : 211 K€ à échoir au 31 janvier 2016,
- * pour l'exercice 2016 : 284 K€ à échoir au 31 janvier 2017.

Événement post clôture Néant

Perspectives 2017

L'obtention par IDSUD Energies de marchés importants en Afrique et en Asie devrait se traduire en 2017 par des résultats significatifs. Par ailleurs le contrat de distributeur exclusif pour l'Europe et l'Afrique signé avec le groupe chinois KEHUA TECH (numéro deux mondial des systèmes UPS (Uninterruptible Powers Supply)), permet d'envisager des perspectives de croissance du volume d'affaires d'IDSUD Energies et des résultats significatifs à terme.

IDSUD Voyages consolide sa position, se modernise via une opération de croissance externe en se dotant d'outils et d'équipes performants qui s'adressent à une clientèle corporate.

Une réflexion stratégique afin de moderniser et pérenniser l'activité historique du groupe, le change de devises, est en cours afin que l'exercice 2017 puisse être le déploiement opérationnel de la digitalisation et de la numérisation des activités change.

Le renouvellement de votre confiance accordée à l'équipe de Direction par votre vote, permettra la pérennité des choix entrepris en 2016.

Nous vous remercions et restons sensibles à la confiance que vous nous accordez. Nous vous soumettons pour approbation les résolutions après audit du conseil de surveillance et de nos commissaires aux comptes, à qui nous laissons le soin de vous apporter leur concours et un éclairage complémentaire sur le présent rapport d'activité.

LE DIRECTOIRE

RAPPORT de GESTION

RÉSULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2013	2014	2015	2016
Situation financière en fin d'année					
Capital social :	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions :	950 400	950 400	950 400	950 400	898 128
Résultat global des opérations					
Produits des activités courantes (*) :	3 699	4 054	4 748	4 696	7 260
Bénéfice avant impôt, amortissements, provisions :	- 254	(**) 86	1 694	871	2 195
Impôt sur les sociétés :	- 10	-10	171	0	827
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	861	1 360	1 579	595	2 466
Montant des bénéfices distribués :	0	380	570	0	539
Résultat des opérations réduit à une seule action <i>(en euros)</i>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions :	- 0,26	0,10	1,60	0,92	1,52
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	0,91	1,43	1,66	0,63	2,75
Dividende versé à chaque action :	0	0,40	0,60	0	0,60
Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre :	12	12	13	14	14
Montant de la masse salariale :	616	693	705	803	758
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, ...) :	309	342	394	480	521

(*) : les produits des activités courantes correspondent au chiffre d'affaires HT auquel il est ajouté les autres produits d'exploitation, les produits financiers et auquel il est déduit les reprises de provision à caractère financier.

(**) : ces données neutralisent un abandon de créances entièrement couvert par une reprise de provisions à hauteur de 5 500 K€.

Attestation du Rapport Financier Annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sociaux sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société.

Fait à Marseille le 21 mars 2017.

Jérémy Luciani
Président du Directoire

RAPPORT du CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Annuelle Mixte, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, et de soumettre à votre approbation les comptes du dit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a fait le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et, que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Communiqué émis en vue de la proposition de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions propres soumis à l'assemblée générale annuelle mixte du 28 juin 2017

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération : programme de rachat d'actions

Emetteur : IDSUD cotée au fixing sur Alternext
mnémonique : ALIDS
code ISIN : FR0000062184
Société éligible au PEA-PME

Programme de rachat :

- . titres concernés : actions ordinaires
- . % de rachat maximum de capital autorisé par l'Assemblée générale : 10% du capital. Compte-tenu de l'auto détention, la société ne peut racheter plus de 9,30 % du capital social.
- . prix d'achat unitaire maximum : 60 €
- . montant maximum : 5 012 K€

Objectifs par ordre de priorité :

- . animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
- . conservation d'actions et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- . attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- . annulation des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir.

Durée du programme : 18 mois, soit le 28 décembre 2018

IDSUD est un prestataire de service de proximité avec comme activité principale le change de devises et de métaux précieux. Elle est également une holding diversifiée gérant des prises de participations dans des sociétés. La société est cotée au fixing sur le marché Alternext.

1 – répartition par objectifs

Au 31 décembre 2016, la société détient 6 275 actions, soit 0,70 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 194 K€.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 2 811 actions (0,31 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;
- 3 464 actions (0,39 % du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

2 - objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du présent programme de rachat d'actions, la société est autorisée à procéder à des achats en bourse de ses propres actions en vue, par ordre de priorité :

- . d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
- . de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- . de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;

- . de procéder à l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir ;
- . de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes.

3 - modalités

a) part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds consacrés à l'opération

L'autorisation soumise au vote de l'assemblée du 28 juin 2017 permettrait à la société de procéder au rachat de 10 % de ses propres actions. Le nombre total d'actions s'élevant à 898 128 actions, le programme porterait sur un maximum de 89 812 actions. Sur la base du prix maximal autorisé, 60 €, la réalisation intégrale du programme représenterait un investissement théorique de 5,4 M€.

Compte tenu de l'auto détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 83 538 actions soit 9,30 % du capital social, représentant un montant maximum de 5 012 K€. La société s'engage à rester en permanence en dessous du seuil légal de détention de 10% du capital social.

Les titres pourront être rachetés en tout ou partie par tous moyens sur le marché ou hors marché, y compris par les transactions de blocs ou par l'utilisation de produits dérivés.

b) fourchette d'intervention

Prix maximum de rachat : 60 €.

c) durée

L'autorisation donnée sera valable jusqu'à l'assemblée générale annuelle tenue en l'an 2018. Toutefois, elle ne peut pas excéder dix-huit mois soit jusqu'au 28 décembre 2018.

Rapport sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IDSUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant net figurant dans les comptes au 31 décembre 2016 s'établit à 4 963 K€, sont évalués selon les modalités décrites dans la partie « règles et méthodes comptables » de l'annexe, au niveau du paragraphe relatif au Portefeuille Titres.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes retenues, ainsi que le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations effectuées par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Marseille, le 27 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Stéphane BLANCARD

Marc-Olivier BERTOT

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Convention relative à l'abandon de créance sur la filiale IDSUD Voyages

Membres concernés :

Monsieur Jérémie Luciani,
Président du Directoire de la SA IDSUD et
Président de la SAS IDSUD Voyages
Madame Christine Nivière
Membre du Directoire de la SA IDSUD et
Directrice Générale de la SAS IDSUD Voyages

Nature et objet :

La SA IDSUD a consenti un abandon de créance de son compte courant sur sa filiale IDSUD Voyages à hauteur de 785 K€, aux fins de prendre en charge les frais d'ouverture et d'implantation de la filiale aux Etats-Unis, difficilement supportables par l'exploitation actuelle d'IDSUD Voyages.

Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil de Surveillance au cours de sa séance du 22 décembre 2016.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention afférente à la mise en place d'un contrat de retraite complémentaire par capitalisation

Membres concernés :

Monsieur Jérémie Luciani, Président du Directoire, et
Madame Christine Nivière, Membre du Directoire

Nature et objet :

Cette convention, autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 Juin 2004, porte sur la conclusion d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies au profit des cadres dirigeants.

Un versement de 28 000 € a été effectué au titre de 2016.

Fait à Marseille, le 27 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Stéphane BLANCARD

Marc-Olivier BERTOT

RESOLUTIONS

Résolutions relevant des assemblées générales ordinaires

Première résolution *Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, lectures faites du rapport du Directoire, du rapport général, et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice social 2016, des observations du Conseil de Surveillance, approuve les termes des dits rapports ainsi que les opérations qui y sont décrites.

Elle approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice 2016 traduisant ces opérations qui font apparaître un résultat net après impôts bénéficiaire de 2 465 702,21 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de la Société pour ledit exercice.

Deuxième résolution *Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Directoire, constatant que le montant à affecter au 31 décembre 2016 s'élève à + 3 257 317,75 € soit :

• Report à nouveau	+ 791 615,54
• Résultat de l'exercice 2016	+ 2 465 702,21
	<hr/>
total du montant à affecter	+ 3 257 317,75

décide de l'affecter comme suit :

• à la distribution, d'un dividende de 0,60 € par action (*)	538 876,80
• au report à nouveau	+ 2 718 440,95
	<hr/>
ensemble	+ 3 257 317,75

(*) toutefois les actions propres détenues par la société au jour de la mise en distribution ne pouvant ouvrir droit au dividende, les sommes correspondantes seront maintenues au compte de report à nouveau.

La mise en paiement des dividendes interviendra au plus tard le 30 septembre 2017.

L'Assemblée Générale prend acte du rappel, effectué à son intention, relatif aux dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercices	2013	2014	2015
Nombre d'actions	950 400	950 400	950 400
Dividende par action (€)	(*) 0,40	(*) 0,60	-
Revenu global (€)	0,40	0,60	-

(*) soumis à abattement de 40 %

Troisième résolution *Autorisation donnée au directoire d'opérer en Bourse sur les actions de la société*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire,

* autorise le Directoire dans les conditions prévues aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à se porter acquéreur en Bourse ou hors Bourse d'actions de la société, dans une proportion maximale de 10% du capital, représentant un investissement théorique maximum de 5,4 M€, en vue, par ordre de priorité :

- . d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
- . de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- . de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- . de procéder à l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir ;
- . de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes.

* décide de fixer le prix unitaire maximum d'achat par action (hors frais et commissions) à 60 €.

Cette autorisation est valable jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Quatrième résolution *Examen des conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cinquième résolution *Ratification de la cooptation d'un membre du Conseil de Surveillance*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises des Assemblées Générales Ordinaires, ratifie la nomination faite à titre provisoire par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 22 décembre 2016, aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance, de Monsieur Bernard DIGOIT, né le 04 décembre 1942 à Perrières (14), demeurant Résidence El Sol, 10T rue des Térébinthes à Montpellier (34070), en remplacement de Monsieur Jérôme SPINOZA démissionnaire.

RESOLUTIONS

Monsieur Bernard DIGOIT exercera pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2022 :

Sixième résolution *Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Conseil de Surveillance, renouvelle pour une durée de six exercices la société FIDECOMPTA, dont le siège est Montée de Saint Menet, Parc du Banian, 13011 Marseille, représentée par Monsieur Stéphane BLANCARD, en qualité de commissaire aux comptes titulaire. Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice 2022.

Septième Résolution *Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes suppléant*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Conseil de Surveillance, renouvelle pour une durée de six exercices la société FIDAREX, dont le siège est Actiparc Marseille Est, 13821 La Penne sur Huveaune, en qualité de commissaire aux comptes suppléant du cabinet FIDECOMPTA. Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice 2022.

Huitième Résolution *Nomination du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Conseil de Surveillance, nomme pour une durée de six exercices la société B2A, dont le siège est Quartier Les Gardes, 13860 Peyrolles-en-Provence, représentée par Monsieur Marc-Olivier BERTOT, en qualité de commissaire aux comptes titulaire. Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice 2022.

Neuvième Résolution *Nomination du mandat d'un commissaire aux comptes suppléant*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Conseil de Surveillance, nomme pour une durée de six exercices Monsieur Fabrice BARRABES, demeurant 5 quai de la Joliette, 13002 Marseille, en qualité de commissaire aux comptes suppléant du cabinet B2A. Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice 2022.

Dixième Résolution *Rémunération du Conseil de Surveillance*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de fixer à 80 000 euros, jusqu'à nouvelle décision, le montant de jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2017.

Résolutions relevant des assemblées générales extraordinaires

Onzième résolution *Délégation de compétence au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial du commissaire aux comptes, dans la limite d'un plafond maximum de cinq mille (5.000) euros de nominal, conformément aux dispositions législatives en vigueur, délègue au Directoire sa compétence pour procéder, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés de la Société adhérant au plan d'épargne d'entreprise de la Société.

La présente délégation de compétence est consentie pour une durée de 18 mois à compter de ce jour.

Le nombre total des actions qui pourront être souscrites par les salariés ne pourra être supérieur à 3 % du capital social au jour de la décision du Directoire.

Le prix de souscription sera déterminé en divisant par le nombre d'actions constituant le capital social de l'Entreprise, le montant de l'actif net comptable réévalué, net de fiscalité latente, d'après le bilan du dernier exercice clos.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente autorisation et, à cet effet :

- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance ;
- fixer, sur le rapport spécial du Commissaire aux comptes, le prix d'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits ;
- fixer les délais et modalités de libération des actions nouvelles ;
- constater la réalisation des augmentations de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts ;
- procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation des augmentations de capital.

Cette autorisation comporte au profit des salariés visés ci-dessus, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises.

Douzième résolution *Pouvoirs en vue des formalités*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres.

COMPTES SOCIAUX 2016

I - Bilans comparés au 31 décembre	p 17
II - Comptes de Résultat comparés au 31 décembre	p 18
III - Règles et Méthodes comptables	p 19
IV - Notes annexes aux comptes sociaux :	p 22
4.1 Projet d'affectation du résultat	p 22
4.2 Mouvements de l'actif immobilisé	p 22
4.3 Portefeuilles titres	p 24
4.4 Capitaux propres, réserves	p 26
4.5 Provisions	p 27
4.6 Engagements de crédit-bail	p 27
4.7 Echéanciers	p 28
4.8 Charges à payer et produits à recevoir	p 28
4.9 Charges et produits constatés d'avance	p 29
4.10 Produits des activités courantes	p 29
4.11 Ventilation de l'impôt	p 29
4.12 Tableau des Flux de Trésorerie	p 30
4.13 Engagements financiers	p 30
4.14 Honoraires des commissaires aux comptes	p 31
4.15 Personnel et organes sociaux	p 31
4.16 Variation des impôts différés ou latents	p 31
4.17 Tableau des filiales et participations	p 32

COMPTES SOCIAUX 2016

I BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

ACTIF	notes	2016		2015	
		valeurs brutes	amort & prov	valeurs nettes	valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4.2.1	222	31	191	193
Immobilisations corporelles	4.2.2	4 797	2 936	1 861	2 058
Immobilisations financières	4.2.3/4.3	9 031	2 974	6 057	6 000
Sous total Actif Immobilisé		14 050	5 941	8 109	8 251
Clients	4.7.1	197		197	284
Autres créances	4.7.1	5 043	2 463	2 580	2 438
Valeurs mobilières de placement	4.3	1 707	226	1 481	3 009
Banques		2 892		2 892	769
Caisses		664		664	638
Charges constatées d'avances	4.7.1/4.9	17		17	24
Sous Total Actif Circulant		10 520	2 689	7 831	7 162
TOTAL ACTIF		24 570	8 630	15 940	15 413
PASSIF					
Capital	4.4			10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport	4.4			119	119
Réserves	4.4			1 000	1 000
Report à nouveau	4.4			791	1 817
Résultat de l'exercice	4.1/4.4			2 466	595
Provisions réglementées	4.4/4.5			109	109
Sous total Capitaux propres				14 485	13 640
Provisions pour risques et charges	4.5			72	637
Emprunts auprès des établissements de crédit	4.7.1			663	400
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1			28	15
Dettes financières diverses	4.7.1			21	84
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.7.1			284	211
Autres passifs	4.7.1			314	292
- personnel et organismes sociaux				288	258
- État				26	34
Dettes sur immobilisations				6	4
Autres dettes	4.7.1			67	130
Sous total Hors capitaux propres				1 455	1 773
TOTAL PASSIF				15 940	15 413

COMPTES SOCIAUX 2016

II COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

	notes	2016	2015
+ Produits d'exploitation	4.10	1 170	1 082
Chiffres d'affaires		1 007	994
<i>Change touristique</i>	634	701	
<i>Métaux précieux</i>	161	128	
<i>Autres produits</i>	212	165	
Reprises de provisions d'exploitation & Transfert de charges		126	18
Autres produits divers d'exploitation		37	70
- Charges d'exploitation		-3 330	-3 383
Autres achats et charges externes		-1 327	-1 555
Impôts, taxes, et versements assimilés		-263	-175
Charges du personnel		-1 351	-1 290
<i>salaires et traitements</i>	-844	-824	
<i>charges sociales</i>	-507	-466	
Dotations aux amortissements		-260	-238
Dotations aux provisions	4.5	-27	-44
Autres charges		-102	-81
<i>Résultat d'exploitation</i>		<i>-2 160</i>	<i>-2 301</i>
+ Produits financiers	4.10	7 036	4 154
Produits de l'activité de portefeuille et des participations		6 027	3 521
Intérêts sur portefeuille titres		66	67
Produits de cessions de titres et de valeurs mobilières		209	25
Autres produits financiers		13	19
Reprise de provisions	4.5	721	522
<i>dont activités de portefeuilles et titres de participation</i>	672	517	
<i>dont titres de placement</i>	44	0	
<i>dont activités change et métaux précieux</i>	5	5	
- Charges financières		-1 068	-912
Intérêts et charges assimilées		-10	-6
Charges de cessions de titres et de valeurs mobilières		-800	-24
Autres charges financières		-9	-26
Dotations aux amortissements et provisions	4.5	-249	-856
<i>dont activités de portefeuilles et titres de participation</i>	-203	-784	
<i>dont titres de placement</i>	-4	-29	
<i>dont activités change et métaux précieux</i>	0	-6	
<i>dont risques financiers divers</i>	-42	-37	
<i>Résultat financier</i>		<i>5 968</i>	<i>3 242</i>
RÉSULTAT COURANT avant impôts		3 808	941
+ Produits exceptionnels		882	712
- Charges exceptionnelles		-1 397	-1 058
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-515	-346
- Impôt sur les bénéfices		-827	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		2 466	595

COMPTES SOCIAUX 2016

III REGLES ET METHODES COMPTABLES

• Les comptes de la société sont présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France, en particulier de l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Ils ont été établis conformément aux principes de base suivants :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des modes d'évaluation d'un exercice sur l'autre (méthode des coûts historiques),
- indépendance des exercices.

• Une annexe complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat.

Les comptes annuels sont présentés en milliers d'euros.

Fiche d'Identité

IDSUD SA

siège social : 36, rue de Penthièvre, 75008 Paris
établissement principal : 3, place du Général de Gaulle – 13001 Marseille

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 10 000 000 euros

La société IDSUD est une société anonyme à objet financier : ses activités principales sont le change de devises et de métaux précieux. Elle est également une holding diversifiée gérant des prises de participations dans des sociétés.

Immobilisations corporelles et incorporelles

1) Valeurs Brutes

La valeur brute de ces éléments correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise (prix d'achat, majoré des frais accessoires de mise en service, à l'exclusion de tous frais d'acquisition ou frais financiers).

Les biens correspondants n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le fonds commercial correspond aux sommes déboursées par la société pour acquérir la maîtrise des guichets de son établissement principal ouverts au public (pour la moitié de leur superficie), soit 171 085 € (1 122 250 F) en 1979.

La durée d'utilisation du fonds commercial n'est pas limitée dans le temps. En l'absence d'indice de perte de valeur, ce fonds n'est pas déprécié.

2) Amortissements

Les amortissements pour dépréciation ont été, sauf exception signalée, calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale de ces immobilisations.

Les amortissements dérogatoires concernent essentiellement l'immeuble d'exploitation de la société à Marseille.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

+ logiciels informatiques	1 à 3 ans
+ locaux d'exploitation	20 à 50 ans
+ agencements des locaux (selon la nature des travaux)	5 à 20 ans
+ véhicules	4 à 5 ans
+ matériel de bureau & informatique (dégressif possible)	3 à 10 ans
+ mobilier de bureau	10 ans

Enregistrement des opérations en devises, or et autres monnaies métalliques

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Comptabilisés en compte de trésorerie, les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés en compte de résultat.

La méthode de comptabilisation retenue s'appuie sur l'article 256-IV du CGI : le chiffre d'affaires afférent aux opérations sur les devises est constitué par le montant des profits et autres rémunérations. Cette méthode est appliquée de façon permanente par la société IDSUD.

données en K€	2015	2016
Flux de ventes de devises	16 367	15 014
Flux d'achats de devises	15 589	14 278

Les avoirs (globalement 532 K€) libellés en devises étrangères (hors zone Euro), ainsi que les monnaies métalliques, ont été enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2016. Les différences entre les montants résultant de l'évaluation des comptes de position de change et les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change ont été portées au compte de résultat.

Les monnaies métalliques, propriété de l'établissement ont été enregistrées pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2016.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises ont été enregistrés en euros au cours du jour des opérations correspondantes.

Créances et dettes

Elles sont reprises dans les comptes de la société pour leur valeur nominale. Leur échelonnement dans le temps est indiqué à la note n° 4.7.1.

Sur les comptes clients aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée, il reste une provision pour dépréciation de 2 463 K€ au titre des avances en compte courant consenties dans le cadre de l'activité capital développement et des participations.

COMPTES SOCIAUX 2016

Portefeuilles titres : titres de placement, de participation, d'activité de portefeuille et d'actions propres

1) Les titres de participation

Les titres de participation, exclusivement constitués de titres non cotés, apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques).

A la clôture, si la valeur nette comptable d'un titre est inférieure à sa valeur actuelle, il est procédé à une dépréciation pour la différence. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage. La valeur d'usage, qui traduit la valeur des avantages économiques futurs attendus, est déterminée selon les différentes méthodes (flux futurs attendus, méthode analogique, méthode patrimoniale ou mixte,...), la sélection des méthodes tenant compte des caractéristiques de l'entité à évaluer.

2) Les titres de l'activité de portefeuille

Les titres de l'activité de portefeuille sont ceux où la société a investi une partie de ses actifs pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Ils sont constitués de titres cotés et non cotés, et apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques). La valeur estimative tient compte de l'évolution générale de l'entreprise et de ses perspectives d'avenir, ainsi que de l'évolution du cours de bourse. A la clôture, si la valeur nette comptable d'un titre est inférieure à sa valeur actuelle, il est procédé à une dépréciation pour la différence. Les plus ou moins-values comptabilisées sont inscrites au compte de résultat à la ligne « produits ou charges financiers – produits ou charges sur cession de titres et valeurs mobilières ». Le solde des reprises de provisions net des dotations a été constaté au titre de 2016 pour un montant de 469 K€.

Les intérêts courus de ces titres sont comptabilisés à la clôture de l'exercice.

3) Les valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont ceux que l'établissement achète ou vend sur le marché avec l'intention de réaliser une plus-value ou de rentabiliser son placement à brève échéance. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais exclus. Les éventuelles plus-values latentes à la clôture de l'exercice ne sont pas enregistrées ; les moins-values, différence entre le prix d'acquisition et la moyenne des 30 derniers cours de bourse, font l'objet d'une provision. Le solde des reprises de provisions net des dotations des reprises a été constaté au titre de 2016 pour un montant de 11 K€.

Les intérêts courus des titres de placement à la clôture de l'exercice sont comptabilisés.

4) Les actions propres

Actions propres :	Valeur brute	Provisions
immobilisées	107 K€	-
en trésorerie	86 K€	-

Disponibilités

Dans les disponibilités, figurent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change représentant un montant global de 521 K€ au 31 décembre 2016 contre 553 K€ au 31 décembre 2015.

Une reprise nette de provision de dépréciation sur caisses de change et métaux précieux a été comptabilisée au 31 décembre 2016 pour un montant de 5 K€.

Produits des activités courantes

Compte tenu de l'importance des activités à caractère financier de la société, il est retenu la notion de produits des activités courantes pour une meilleure information financière (§ note 4.10).

Charges et produits exceptionnels

Les comptes de charges et produits exceptionnels enregistrent les traductions comptables des opérations et événements qui, tant par leur importance que par leur non répétitivité, ne peuvent être considérés comme constituant le résultat courant de l'entreprise.

Le résultat exceptionnel négatif de - 515 K€ correspond principalement :

* pour 273 K€ à une reprise de provisions sur actions propres,

* pour 785 K€ aux frais d'ouverture de la filiale aux Etats-Unis portée par IDSUD Voyages et pris en charge par sa société mère.

Avantages du Personnel

Les régimes à cotisations définies sont enregistrées dans le compte de résultat sur la ligne « charges du personnel – charges sociales ».

1) Engagements financiers en matière de congés payés

Le coût probable des congés acquis par le personnel à la date du 31 décembre 2016, estimé globalement à 110 859 € (salaires et charges sur salaires), apparaît au passif du bilan à la ligne « autres passifs - personnels et organismes sociaux ».

2) Engagements financiers en matière de retraites

Les indemnités de fin de carrière et le départ en retraite du personnel sont couverts par un contrat d'assurance depuis 2016.

En outre les cadres supérieurs bénéficient d'un contrat de retraite à prestations définies répondant aux conditions de l'article 39 du C.G.I., il a été versé à ce titre le montant de 28 000 €.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais du personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) pour un montant de 14 K€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE a été employé à l'investissement et la formation du personnel.

Consolidation

En application des articles L 233-17 et R 233-16 du code de commerce (exemption se rapportant aux groupes de « petite taille »), la société IDSUD est exemptée d'établir et de publier des comptes consolidés.

Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la société IDSUD a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le groupe fiscal est composé des sociétés suivantes : IDSUD SA (société mère), SAS IDGAMES France, SARL IDSUD Voyages.

Chaque société est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés, qui est payé par la société mère pour toutes les sociétés du groupe. Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées, les économies d'impôts liées aux déficits éventuels des sociétés intégrées sont conservées par la société mère.

Evolution dans la méthode de comptabilisation de la TVA non déductible

Jusqu'en 2015, la TVA non déductible était comptabilisée dans un compte de charges externes.

Depuis 2016, la TVA non déductible sur charges externes est comptabilisée dans un compte spécifique de la rubrique « impôts et taxes » du compte de résultat. Le montant ainsi reclassé s'élève à 100 K€.

Faits significatifs néant

COMPTES SOCIAUX 2016

IV - Notes annexes

Note 4.1 : Projet d'affectation du résultat

	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Mise en distribution	Total
Dotation	-	-	1 927	539	2 466
Prélèvement	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	-	-	1 927	539	2 466

Note 4.2 : Mouvements de l'actif immobilisé

4.2.1 Immobilisations incorporelles

Etat des immobilisations	au 31.12.2015	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2016
	valeur brute	acquisitions	cessions ou diminutions	valeur brute
<i>Fonds commerciaux</i>	171			171
<i>Concession d'emplacement</i>	22			22
<i>Logiciels informatiques</i>	94		65	29
TOTAL	287	0	65	222

Etat des amortissements	au 31.12.2015	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2016
	valeur début	dotation	reprise	valeur fin
<i>Fonds commerciaux</i>				0
<i>Concession d'emplacement</i>	6			6
<i>Logiciels informatiques</i>	88	2	65	25
TOTAL	94	2	65	31

COMPTES SOCIAUX 2016

4.2.2 Immobilisations corporelles

Etat des immobilisations	au 31.12.2015	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2016
	valeur brute	acquisitions	cessions ou diminutions	valeur brute
<i>Immeubles d'exploitation</i>	3 568	20	0	3 588
Terrains	84			84
Construction	870			870
Aménagements des constructions	2 614	20		2 634
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1 196	103	104	1 195
Agencements et installations générales	222	45		267
Matériel de transport	162	8	91	79
Matériel de bureau & informatique, Mobilier	812	50	13	849
<i>Immobilisations en cours</i>	14	14	14	14
TOTAL	4 778	137	118	4 797

Etat des amortissements	au 31.12.2015	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2016
	valeur début	dot amort	diminutions amort	valeur fin
<i>Immeubles d'exploitation</i>	2 113	134	0	2 247
Terrains	20			20
Construction	690	19		709
Aménagements des constructions	1 403	115		1 518
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	608	124	43	689
Agencements et installations générales	31	25		56
Matériel de transport	40	23	32	31
Matériel de bureau & informatique, Mobilier	537	76	11	602
<i>Immobilisations en cours</i>				
TOTAL	2 721	258	43	2 936

COMPTES SOCIAUX 2016

4.2.3 Immobilisations financières

	valeur brute au 01.01.16	acquisitions ou augmentations	cessions ou diminutions	valeur brute au 31.12.16
Filiales	3 388	1 850		5 238
<i>sous total filiales</i>	3 388	1 850	0	5 238
La Française des Jeux	1 003			1 003
Autres participations	300			300
<i>sous total participations</i>	1 303	0	0	1 303
Activités de portefeuilles	3 102		804	2 298
Actions propres	1 728		1 621	107
Autres immobilisations financières	195		110	85
Ensemble	9 716	1 850	2 535	9 031

Note 4.3 : Portefeuilles titres au 31 décembre 2016

4.3.1 Valorisation comptable des titres de l'actif financier

	valeur d'acquisition	+ ou - values latentes	valeur du marché	- values provisionnées	valeur comptable
<i>Idsud Voyages</i>	760				760
<i>Id - Exium</i>	76			-76	0
<i>Idgames France</i>	1 199			-1 199	0
<i>Idsud Energies</i>	3 200				3 200
<i>Fès Developpement</i>	3			-3	0
Filiales	5 238			-1 279	3 960
<i>La Française des Jeux</i>	1 003				1 003
<i>Résidences Pasteur</i>	300			-300	0
Autres participations	1 303			-300	1 003
<i>sous total Titres de participation</i>	6 541			-1 579	4 963
<i>Obligations convertibles</i>	483	-483	0	-483	0
<i>Actions</i>	1 701	-834	867	-834	867
<i>OPCVM</i>	114	-78	36	-78	36
Activités de portefeuilles	2 298	-1 395	903	-1 395	903
Actions propres	107	15	122		107
Autres immobilisations financières	85		85		85
Ensemble	9 031	-1 380	1 110	-2 974	6 057

COMPTES SOCIAUX 2016

4.3.2 Ventilation des titres de placement

	valeur d'acquisition	intérêts courus	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	- valeurs provisionnées	valeur comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	1 707	0	20	1 727	-226	1 481
<i>actions</i>	774		-22	752	-226	548
<i>opcvm</i>	847		30	877	0	847
<i>actions propres liquidités</i>	86		12	98	0	86
Ensemble	1 707	0	20	1 727	-226	1 481

4.3.3 Titres cotés et non cotés

en valeurs brutes	Cotés	Non cotés	TOTAL
<i>Titres immobilisés</i>			
IDSUD Voyages		760	760
ID - EXIUM		76	76
IDSUD Energies		3 200	3 200
Idgames France		1 199	1 199
Fès développement		3	3
La Française Des Jeux		1 003	1 003
Autres participations		300	300
Activités de portefeuilles	114	2 184	2 298
Actions propres	107		107
<i>Titres de placement</i>			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	1 707	0	1 707
Ensemble	1 928	8 725	10 653

4.3.4 Valeur estimative des TIAP (activités de portefeuille)

	début d'exercice			fin d'exercice		
	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative
<i>Evaluation des titres cotés en bourse</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0	0
<i>Evaluation des titres non cotés</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe	483	0	0	483	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	2 464	1 085	1 085	1 701	867	867
OPCVM	154	154	166	114	36	36
TOTAL	3 101	1 239	1 251	2 298	903	903

COMPTES SOCIAUX 2016

Note 4.4 : Capitaux propres et réserves

a) Capital social au 31.12.2016

Montant : 10 000 K€

Nombre d'actions ordinaires : 898 128

Toutes les actions, sauf celles détenues par la société elle-même, ont un droit égal dans la répartition des bénéfices.

Les statuts accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.

Nombres d'actions à droit de vote double : 380 611

b) Obligations convertibles et titres similaires : néant

c) Le capital est entièrement libéré

d) Actions de la société détenues par elle-même directement et indirectement :

Actions détenues au 31 décembre 2016 : 6 275

Actions achetées pendant l'exercice : 7 672

Actions vendues pendant l'exercice : 10 135

Actions annulées pendant l'exercice : 52 272

e) capitaux propres

	montants début d'exercice	diminutions	augmentations	montants fin d'exercice
Capital	10 000	-550	550	10 000
Réserves	1 119			1 119
Report à nouveau	1 817	-1 621	595	791
Résultat de l'exercice	595	-595	2 466	2 466
Dividendes	0			0
<i>sous total</i>	13 531	-2 766	3 611	14 376
provisions réglementées	109			109
Total Capitaux Propres	13 640	-2 766	3 611	14 485

L'accroissement des capitaux propres de 845 K€ se rationalise comme suit :

- opération d'annulation d'actions propres décidées en Assemblée Générale mixte du 1^{er} juin 2016 : - 1621 K€, se décomposant en :

* -550 K€ de réduction de capital

* -1071 K€ imputé sur le report à nouveau

- augmentation de capital de 550 K€ sans création d'action nouvelle, par prélèvement sur le report à nouveau (cette opération n'a pas d'incidence sur le niveau des capitaux propres)

- résultat net de l'exercice : 2 466 K€

COMPTES SOCIAUX 2016

Note 4.5 : Provisions

	montants début d'exercice	augmentations	diminutions utilisées	diminutions non utilisées	montants fin d'exercice
pour amortissements dérogatoires	109				109
sous total 1	109	0	0	0	109
pour impôts	0				0
pour litiges et autres risques	575	27	545		57
pour charges exceptionnelles	0				0
pour retraites	48		48		0
pour autres	14	1			15
sous total 2	637	28	593	0	72
pour participations	1 579				1 579
pour TIAP	2 137	203	672	273	1 395
sous total 3	3 716	203	672	273	2 974
pour clients	47		47		0
pour autres actifs circulants	2 421	42			2 463
pour disponibilités et vmp	272	4	50		226
sous total 4	2 740	46	97	0	2 689
TOTAL	7 202	277	1 362	273	5 844

Note 4.6 : Engagements de Crédit Bail

	crédit bail	
Prix de revient des biens		273
Redevances payées		
	de l'exercice	69
	cumulées	154
Redevances restant à payer		
	jusqu'à 1 an	62
	+ 1 an à 5 ans	93
	+ 5ans	0
	total à payer	155

Les redevances de crédit bail sont relatives à des contrats portant sur des véhicules.

COMPTES SOCIAUX 2016

Note 4.7 : Echéanciers

4.7.1 créances, dettes et engagements (en valeurs brutes)

ACTIF	à 1 an au plus	à plus d'un an	Total
autres immobilisations financières		85	85
clients	197		197
personnel et organismes sociaux	12		12
état	49		49
groupe et associés		4 932	4 932
débiteurs divers	46		46
produits à recevoir	3		3
charges constatées d'avance	17		17
Ensemble	324	5017	5 341

PASSIF	à 1 an au plus	à plus d'un an et cinq ans au plus	à plus de cinq ans	Total
emprunts auprès des établissements de crédit	135	493	35	663
dettes envers les établissements de crédit	28			28
personnel et organismes sociaux	288			288
état	26			26
fournisseurs	284			284
groupes et associés	21			21
dettes sur immobilisations	6			6
autres passifs	67			67
Ensemble	855	493	35	1 383

emprunts souscrits en cours d'exercice : 400 K€ ; remboursés en cours d'exercice : 137 K€.

4.7.2 Intérêts courus ou échus au 31 décembre 2016

	Intérêts courus à recevoir	Intérêts échus à payer
sur créances ou dettes s/ établissements de crédit		6
sur créances ou dettes s/ la clientèle		1
sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Ensemble	0	7

Note 4.8 : Charges à payer et Produits à recevoir

	charges à payer	produits à recevoir
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6	
Emprunts et dettes financières divers	1	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160	
Dettes fiscales et sociales	210	
Autres dettes	65	
Autres créances		3
ENSEMBLE	442	3

COMPTES SOCIAUX 2016

Note 4.9 : Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

	2016
Charges constatées d'avance	17
Produits constatés d'avance	0

Note 4.10 : Produits des activités courantes

	2015	2016
+ Produits d'exploitation	1 082	1 171
+ Produits financiers	4 154	7 035
- reprise de provisions d'exploitation et transfert de charges	-18	-127
- reprise de provisions titres immobilisés et de placement	-522	-721
- cessions sur activités tiap	0	-98
Produits des activités courantes	4 696	7 260

Décomposition des produits d'activités courantes

	2015	2016
+ Chiffre d'affaires HT	994	1 007
+ Autres Produits d'exploitation hors reprise provisions	70	37
+ Produits financiers de l'activité de portefeuille et de participations	3 521	6 026
+ Intérêts sur portefeuilles titres	67	66
+ Autres produits financiers	19	13
+ Produits s/cession de VMP	25	111
Produits des activités courantes	4 696	7 260

Note 4.11 : Ventilation de l'impôt

	résultat avant impôt	impôt	résultat net
Résultat Courant	3 808	- 827	2 981
Résultat Exceptionnel	- 515		- 515
Total	3 293	- 827	2 466

COMPTES SOCIAUX 2016

Note 4.12 : Tableau des Flux de Trésorerie

	2015	2016
I - Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net	595	2 466
élimination des amortissements	235	260
élimination des provisions	37	-1 358
élimination des plus ou moins values de cession	664	762
	-----	-----
Capacité d'autofinancement	1 531	2 130
	-----	-----
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-301	-8
	-----	-----
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 230	2 122
II - Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
acquisitions d'immobilisations	-387	-122
acquisitions actions propres	-47	0
acquisitions d'autres immobilisations financières	-2 675	-1 850
cessions d'immobilisations corporelles	13	63
cessions d'immobilisations financières	450	150
	-----	-----
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 646	-1 759
III - Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
dividende versé aux actionnaires	-534	0
émission / remboursement d'emprunt et autres dettes financières	370	262
variation des autres dettes financières	74	-62
	-----	-----
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-90	200
	-----	-----
Ensemble des Flux de Trésorerie (I + II + III)	-1 506	563
IV - Variation de Trésorerie		
trésorerie d'ouverture	6 178	4 672
trésorerie de clôture	4 672	5 235
	-----	-----
Variation de Trésorerie	-1 506	563

La trésorerie correspond aux disponibilités augmentées des valeurs mobilières de placement en valeur brute. Les disponibilités intègrent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change (532 K€ en 2016 contre 553 K€ en 2015).

Note 4.13 : Engagements financiers

HORS BILAN	clôture	ouverture
garanties hypothécaires		150
Engagements reçus	0	150
avals et cautions donnés	200	200
nantissements donnés		160
Engagements donnés	200	360

Engagements donnés

+ 200 K€ : Engagement donné à la société Atradius, en contre garantie de la garantie financière de la société IDSUD Voyages, filiale d'IDSUD.

Engagements reçus néant

COMPTES SOCIAUX 2016

Note 4.14: Honoraires des commissaires aux comptes

	Fidecompta	M. Marc-Olivier Bertot
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels	57	57
Missions accessoires		
sous-total	57	57
Autres prestations		
sous total		
TOTAL	57	57

Note 4.15 : Personnel et organes sociaux

4.15.1 Effectif moyen en activité au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes	ENSEMBLE
Employés	4	4	8
Cadres et assimilés	1	3	4
Dirigeants	1		1
TOTAL	6	7	13

4.15.2 Organes sociaux : rémunération et engagements en leur faveur

	Rémunération	Avances et crédits accordés durant l'exercice	Engagement pris au titre d'une garantie ou retraite
Conseil de Surveillance	50	néant	néant
Directoire	326	néant	néant
Anciens Administrateurs ou membres de la Direction Générale (engagements en matière de retraite seulement)	-	-	-

Note 4.16 : Variation des impôts différés ou latents

Les impôts différés actifs et passifs au 31 décembre 2016 sont négligeables.

COMPTES SOCIAUX 2016

Note 4.17 : Tableau des Filiales et Participations

Libellé - adresse	capital social	quote part du capital détenu	capitaux		valeur comptable brute	valeur comptable nette	comptes courants nets	CA du dernier exercice	Résultat social
			propres que capital social au 31 déc 2016	autres capital					
1) Filiales									
SAS IDSUD Voyages 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	1 000	99,65%	72		760	760	-6	442	19
SARL ID-Exium 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	150	51%	-3 129		76	0	0	0	-25
SASU IDSUD Energies 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	2 400	100%	-1 161		3 200	3 200	1 262	1666	10
SAS Idgames France (*) 11, rue Marbeuf 75008 Paris	1 200	99%	-1 233		1 200	0	0	0	-6
2) Participations (détenues entre 10 % et 50 %)									
SARL Fès Developpement 4, rue du Parc- Casablanca -Maroc	10	26%	-2		2	0	0	0	-2
SARL E.T. Diffusion 319, av de l'Etoile - 13710 Fuveau	500	35%	1 262		405	405	0	4 406	83
SAS Résidences Pasteur (*) 63, bd Pasteur 06300 Nice	152	35%	NC		300	0	0	NC	NC
3) Participations (détenues entre 10 % et 50 %), classées en TIAP									
SAS SBP 1804 11, rue Marbeuf 75008 Paris	180	10%	1 593		150	150	50	1886	127
4) Autres participations (détention inférieure à 10 %), classées en TIAP									
autres participations					1 744	348	1 142		

Autres informations :

Montant des cautions : voir note 4.13

Dividendes encaissés en 2016 : néant

Les participations indiquées dans ce tableau sont celles qui remplissent les conditions définies par le Code du Commerce : il se fonde uniquement sur l'importance du pourcentage du capital détenu sans tenir compte de l'intention qui a motivé l'achat, des pouvoirs réels obtenus et du délai de détention.

(*) sociétés en liquidation